

L'enfant exposé à la violence conjugale

38e colloque de formation médicale
du SNAMSPEN/Sgen-CFDT
17 novembre 2017

«Tout sujet tisse des relations comme autant de fils d'araignée
avec certaines caractéristiques des choses, et les entrelace
pour faire un réseau qui porte son existence.»

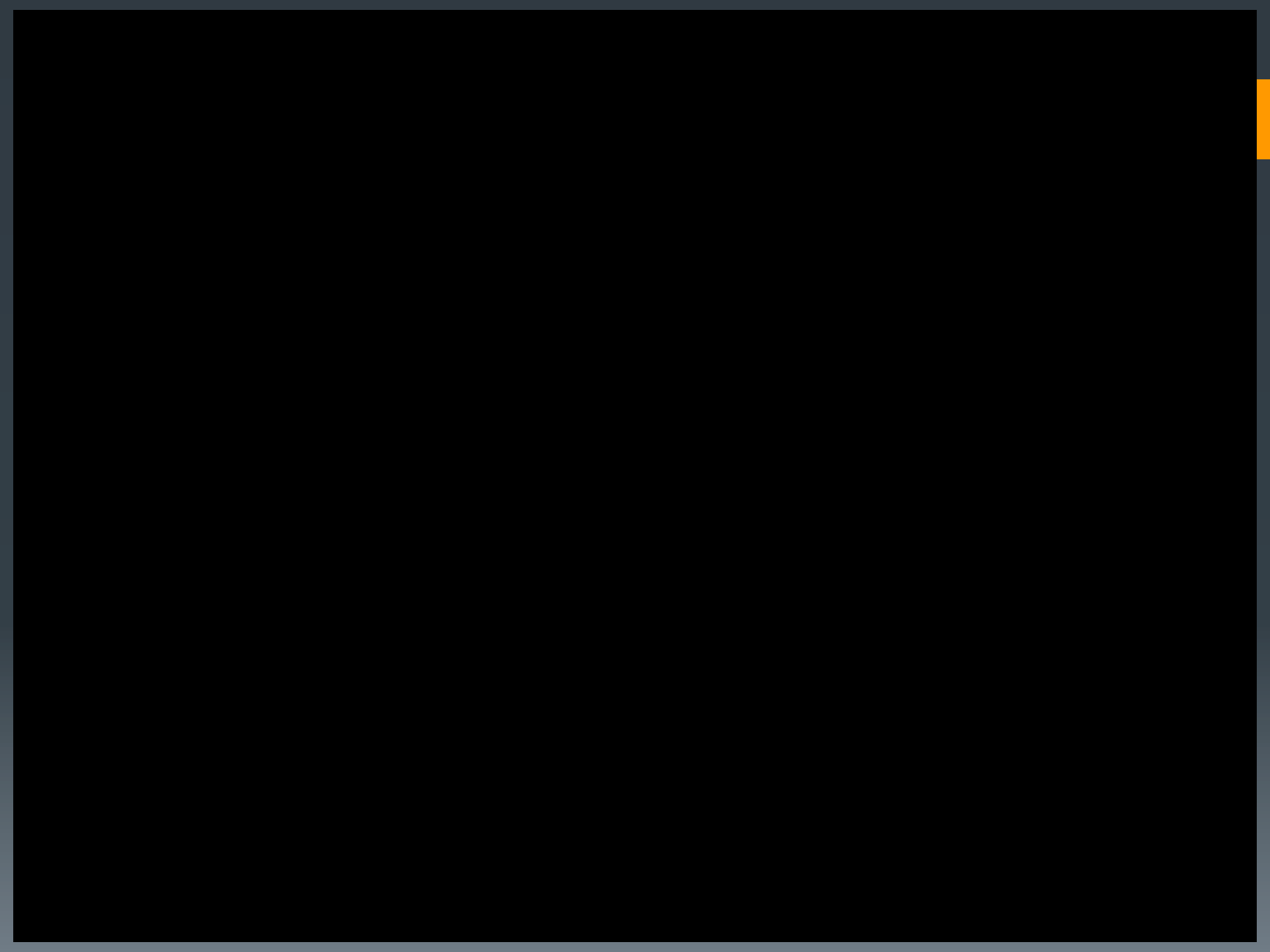
Jakob von Uexküll

Nadège Séverac
Sociologue Conseil & Recherche



Plan du jour

- **1. Définition-clarification**
quels enfants?
quelle violence conjugale?
quelques repères historiques...
- **2. La violence conjugale comme « univers de violence » :**
une parentalité à risque
- **3. Effets sur les enfants**
de l'exposition à la violence conjugale
- **4. Pistes d'intervention... points de repères et posture**



1. Définitions, clarifications, Repères, en mots et en histoire...

Violences conjugales...

enfant témoin, enfant victime,
enfant co-victime,
enfant exposé enfant
témoin, enfant victime,
enfant co-victime,
enfant exposé,
enfant témoin, enfant victime,
enfant co-victime,
enfant exposé



Loi protection de l'enfance, mars 2016

Article 1.

La protection de l'enfance vise à garantir la prise en compte des **besoins fondamentaux** de l'enfant,

à **soutenir son développement** physique, affectif, intellectuel et social

et à préserver sa santé, sa sécurité, sa moralité et son éducation, dans le **respect de ses droits**.

Besoin le plus fondamental:
SECURITE



A graphic featuring stylized profiles of two faces in shades of maroon and teal. The faces are facing each other, with the left face partially visible and the right face more prominent. The background is white with teal and maroon curved shapes.

**La santé des enfants
exposés aux
violences conjugales**
Le monde du silence

Les violences dans le couple: Définitions

Conflit

- Incompréhension, désaccord,
- « engueulades », « scène de ménage »
- Cris, injures, violence psychologique et/ou physique

⇔ **Positions symétriques**

⇔ **exacerbation des identités en lutte**

▪ ⇔ **RECIPROCITE**

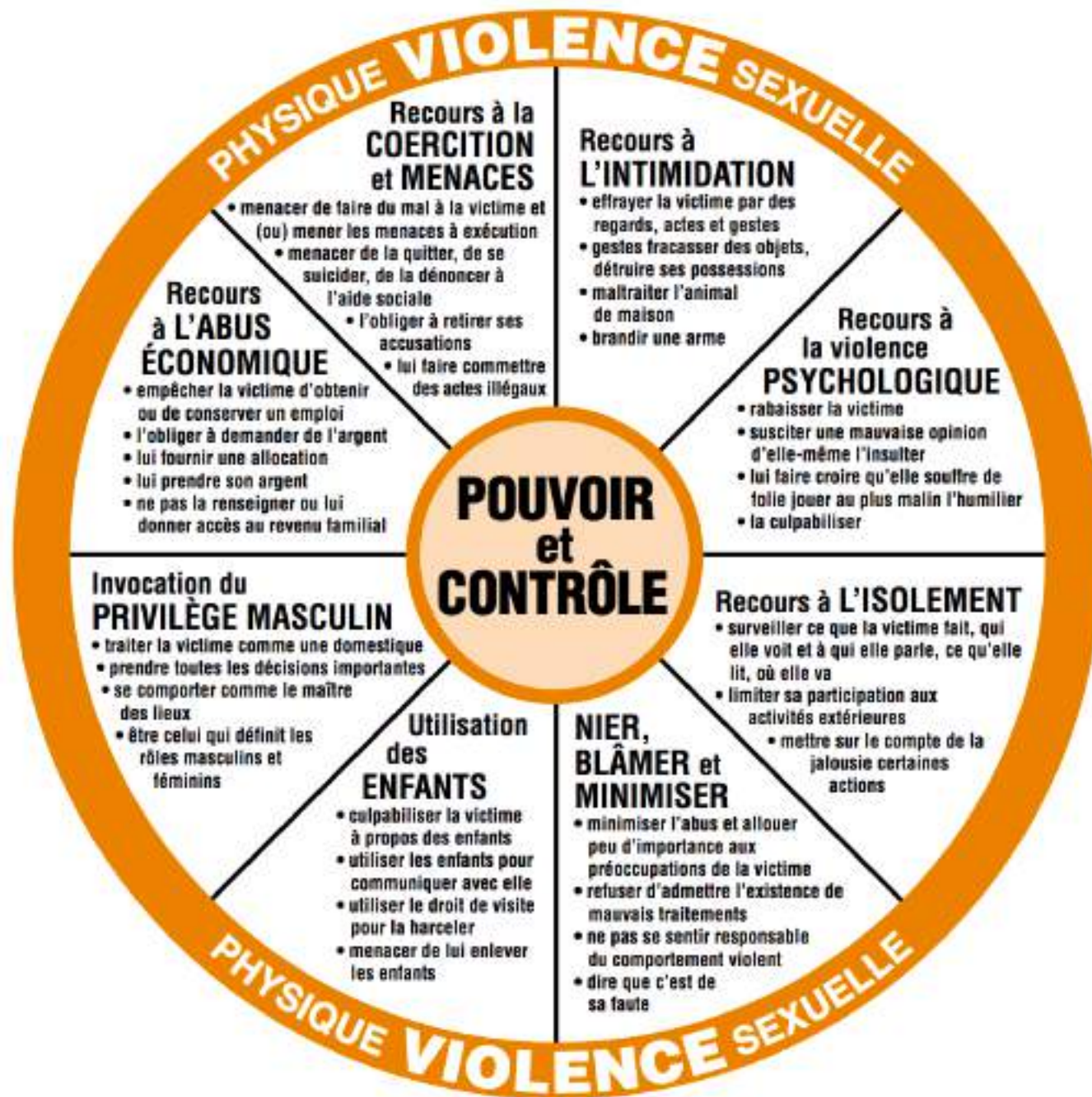
Violence conjugale

- Violences multiformes
- Intention de **contrôle**: faire céder l'autre - impossibilité de conflit!!!
- Confusion, peur, perte de l'autonomie, « helplessness »
- *ça ne signifie pas l'absence d'actes de violence de la victime*

⇔ **Positions complémentaires**

⇔ **Négation de l'identité de l'autre**

⇔ **asymétrie, MALTRAITANCE**



Des réalités d'ampleur différentes

Conflit

- **conflit conjugal chronique (35%)**
- **conflit dans le cadre de la séparation (recomposition):**

Lutte identitaire

Violence conjugale

- **violence conjugale: 10%**
- **3/4 harcèlement psychologique**
- **1/4 de violences cumulées:**
 - physiques
 - verbales, psychologiques
 - sexuelles
 - économiques

Un « univers de violence »:

- **degré de gravité des actes**
- **dimension de contrôle**
- ⇒ **Enjeu de SECURITE**



Les évolutions législatives autour de la violence conjugale: garantir la sécurité!

Loi du 9 juillet 2010

- ordonnance de protection pour la victime et ses enfants
- délit de « harcèlement psychologique »
- encadrement du droit de visite enfant/auteur VC
- JAF, dans organisation autorité parentale, doit tenir compte de
« 6° Les pressions ou violences, à caractère physique ou psychologique, exercées par l'un des parents sur la personne de l'autre » (art. 373-2-11 du code civil).

Lutte contre les violences conjugales: femmes/enfants



1970 MLF 2002 ENVEFF 2005 Plans triennaux LCVF 2008 SDFE/ONED 2010 Loi 2017 Plan triennal LCVE



LOI n° 2010-769 du 9 juillet 2010

relative aux violences faites spécifiquement aux femmes,

2. La violence conjugale, un « univers particulier »

**Trajectoires individuelles
et défis pour la parentalité**

**Mais d'abord,
qu'entend-on par
parenter
un enfant?**

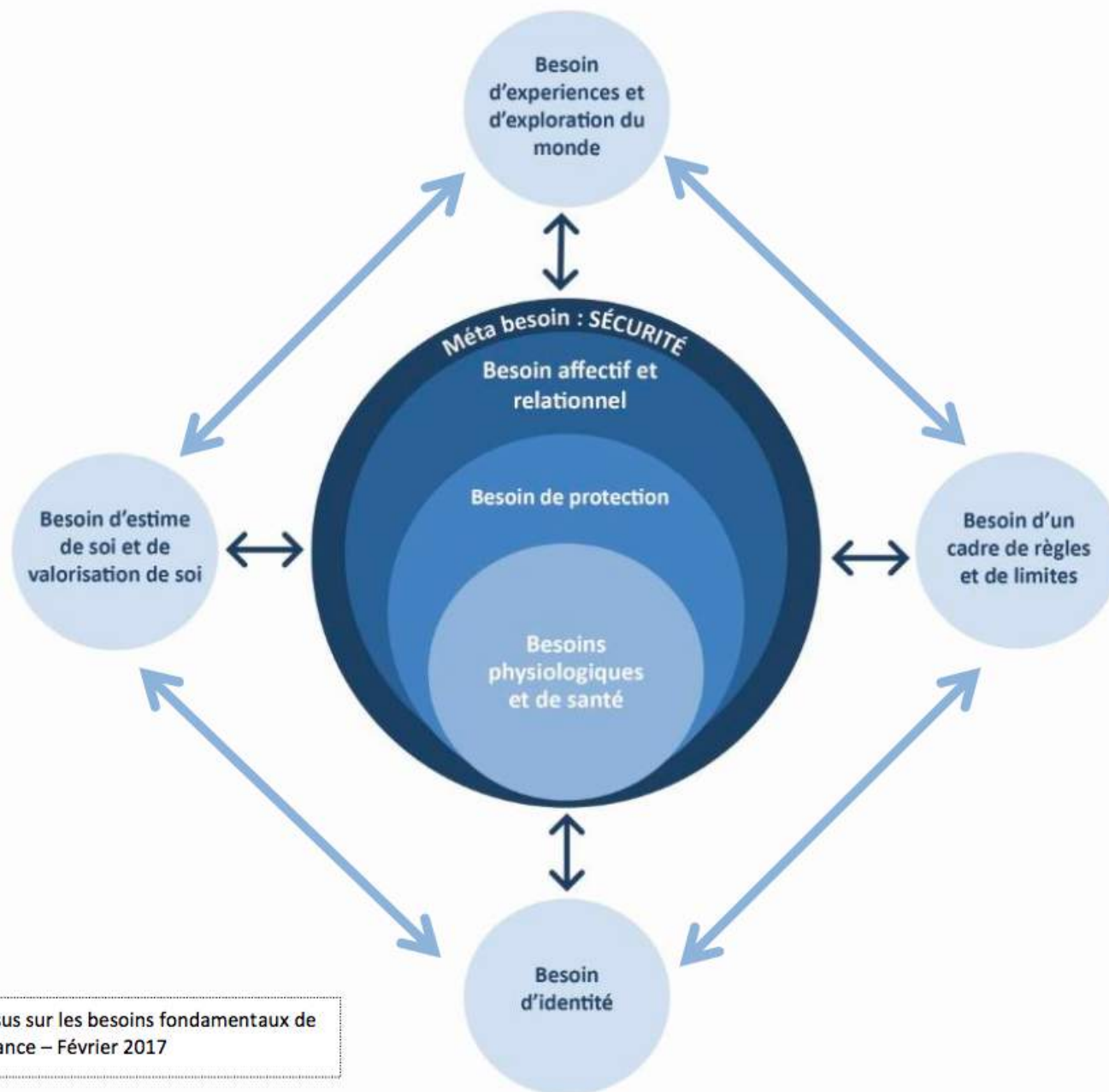
Faire de la place en soi
pour répondre
aux besoins
fondamentaux de l'enfant

la *sensibilité parentale*,
c'est:

- Entendre
- Décrypter
- Répondre
- Dans un délai ajusté
aux signaux de l'enfant

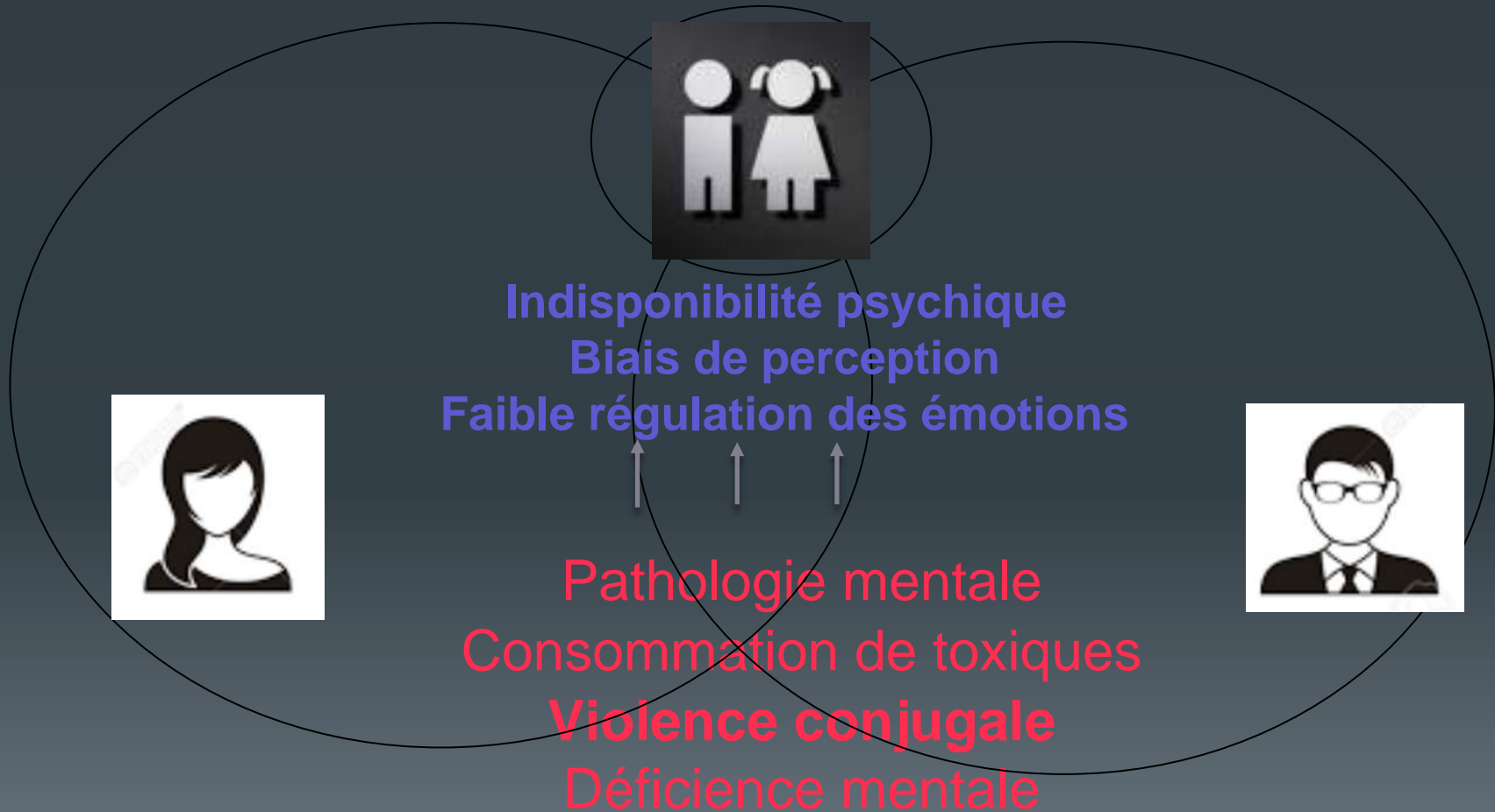


La carte des besoins fondamentaux universels de l'enfant



Source : Démarche de consensus sur les besoins fondamentaux de l'enfant en protection de l'enfance – Février 2017

Des individus conjoints en difficultés, vulnérables face au défi de la parentalité



Violence conjugale, Parentalité à risque

Systeme dominé par un impératif de *survie individuelle* :

Monsieur est focalisé sur madame (*contrôle* !)

Madame devient *hypervigilante* par rapport à monsieur:

- risque d'incapacité à protéger les enfants de la violence: **exposition et déni.**
- risque de **désensibilisation parentale => risque de violence et négligence de l'enfant**
- risque que les enfants soient **instrumentalisés.**





3. Effets sur l'enfant de l'exposition à la violence conjugale

Maltraitance

Abuse / Violence

- Mauvais traitement par **commission**
- = actes ou comportements qui causent un dommage, un dommage potentiel ou une menace de dommage
- Physique
- Sexuelle
- Psychologique / émotionnelle
- **Exposition violence conjugale**

Neglect / Négligence

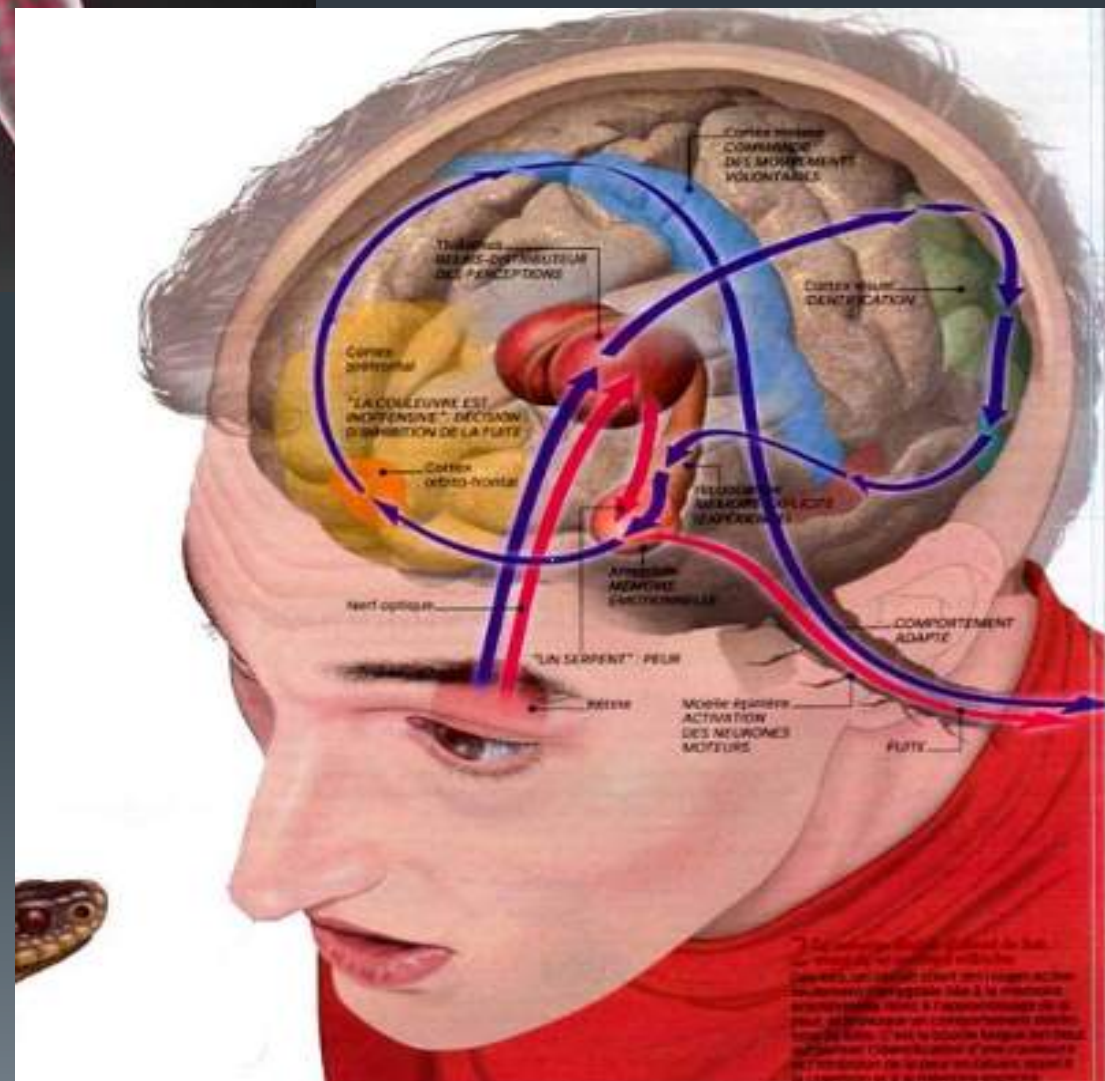
Mauvais traitement par **ommission**

= échec à pourvoir aux besoins de base, physiques, émotionnels ou éducatifs de l'enfant, ou à la protéger d'un dommage effectif ou potentiel

OMS/ISPCAN, 2006,
*Preventing child maltreatment: a guide to
taking action and generating evidence,*
Geneva



Peur et stress...



Différents niveaux de stress Différents types d'impact sur le cerveau et la physiologie



Brève augmentation de la fréquence cardiaque
Élévation modérée des hormones de stress

Réponse au stress sérieuse mais temporaire
Atténuée par des relations soutenantes

Activation prolongée de l'alerte au stress
Et absence de relations soutenantes



Enregistré depuis
Harvard University

**ALTERATION de
l'ARCHITECTURE CEREBRALE**



- **Faiblesse des capacités d'apprentissage**
- **Déficit des fonctions d'exécution et de régulation de l'attention**
- **Faible niveau d'étude**
- **Perturbation du développement cérébral,**
- **Risque de désordre de l'attention, des émotions, de la cognition, du comportement**
- **Risque de difficultés émotionnelles/interpersonnelles**
- **Niveau élevé de négativité,**
- **Faible maîtrise des impulsions,**
- **Faibles capacités de motivation, de confiance et d'affirmation de**
- **Altération du système de gestion du stress,**
- **Risque de problèmes anxieux, dépressifs, cardiovasculaires et répercussions sur la santé à l'âge adulte**

La violence conjugale, une violence psychologique pour l'enfant

- **Terrorisme**
- **Corruption** (socialisation à des modèles anti-sociaux)
- Rejet
- Indifférence émotionnelle
- **Isolement**
- Négligence santé physique, mentale, éducationnelle



APSAC, 1995

Décloisonner les interventions auprès des enfants & des adultes



☞ La violence conjugale intense et durable, doit être considérée comme un signal d'appel d'une situation de maltraitance de l'enfant et donner lieu à une **évaluation** le concernant.

☞ Les enfants maltraités par leur mère sont: **deux fois plus à risques d'être à nouveau signalés** dans un **délai deux fois plus court** lorsque la mère est victime de violence physique.
La violence conjugale est facteur de « sabotage » de l'intervention en protection de l'enfance si elle n'est pas traitée en tant que telle.



4. Poursuivre les pistes...

Diagnostic différentiel:

conflit  violence conjugale

Adapter les interventions:

Si violence  suriser, nommer, autonomiser...

Accompagner la parentalité en situation de conflit OU violence conjugale

Reco. Défenseure des enfants, 2008

1° Promouvoir la co-parentalité

2° Développer la médiation

3° Garantir le droit de l'enfant à maintenir des relations personnelles avec chacun de ses parents

Reco SDFE/ONED, 2007-2008

1° Développer des parentalités parallèles

2° Proscrire la médiation

3° Evaluer les capacités parentales des deux parents

Les fondamentaux en matière de violence conjugale

- **Valoriser** tout mouvement fait pour parler, pour protéger (chez l'ensemble des acteurs).
- Ecouter et valider les **émotions** et les expériences
- Nommer la violence et rappeler la limite: chacun (enfant et adulte) a droit au respect de son intégrité physique et psychique
« *violence interdite: la loi vous protège* »...
- **Remettre de l'ordre** dans la confusion: la violence relève de la seule responsabilité de l'agresseur
- « **Faire équipe** » autour des démarches de protection (réseau personnel et professionnel) et des informations sur l'aide (ressources).

**sensibiliser les
parents,
identifier et
développer
leurs ressources**

- Renforcer les conduites de **soutien et de chaleur parentale.**
- Soutenir la consistance des pratiques éducatives (cadre)
- environnement familial structuré (prévisibilité)



L'enfant aussi a besoin de reconnaissance et de soutien

Dès le repérage, l'enfant a besoin de:

- briser l'isolement
- reconnaître ses émotions
- paroles de repère (loi: interdit/protection)
- développer des habiletés à résoudre des problèmes - sentiment de compétence
- développer son estime de soi

= développer
ses facteurs de protection.



Et plus encore!

Et si vous avez envie
d'échanger,
de réfléchir
ou simplement de partager,
contactez-moi...

nadege.severac@wanadoo.fr

**Merci,
à vous!**

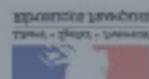


*Nadège Séverac,
Sociologue, chargée d'étude à l'ONED*

Décembre 2012



GIP Enfance en Danger



GIP Enfance en Danger

